L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 FEVRIER 1891. — 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 24 FEVRIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hoey & O'Connor—Au local No 5 rue Front, entre Canal et Commune, douves, barils, barrillets, perches, cerceaux, fonds de barils, outils de tonneliers, plaques de fer pour réservoirs, coffre fort et meubles de bureau.

Par Stephen J. Derbès.—Coin Fulton et Huitième, épicerie, can goods, jambons, vins, liqueurs, bar, installations, balances, une botte à bière.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et Souliers.

La protection contre les inondations.

Il y a des situations malheureuses que ni les particuliers, ni les villes, ni les Etats, ne peuvent éviter, parce qu'elles sont la conséquence, soit d'antécédents historiques que leur a imposés un long passé, dont il leur est impossible d'effacer les traces; soit de conditions topographiques ou météorologiques qui échappent à leur contrôle. Il serait puérile de chercher à se soustraire à l'action de ces forces supérieures, mais, en les subissant, on peut se précautionner contre les maux qu'elles entraînent, et détourner leurs effets. Avec un peu de prudence, d'adresse, de persévérance, on arrive, quelquefois, à changer en source de bienfaits ce qui semblait être, à tout jamais, une cause de ruine pour un pays. C'est ainsi que la Hollande appelée, autrement et à juste titre, les Pays-Bas, parce que le sol y est souvent au-dessous du niveau de la mer, est, après avoir, au moyen de digues, d'une solidité et d'une durabilité à toute épreuve, tenu en respect les flots de l'océan, parvenue à tirer un parti merveilleux, à faire un véritable jardin, des terres que les eaux de l'Atlantique ravageaient, régulièrement.

A propos des défectuosités de la topographie de la Basse-Louisiane, et, spécialement, de la Nouvelle-Orléans, l'on a souvent cité la Hollande, et l'on avait raison, car les deux situations se ressemblent beaucoup.

Ici, comme là-bas, il y a dépression d'un sol qui se trouve, à droite, plus bas que le fleuve, à l'époque des grandes eaux; à gauche, au-dessous des eaux du Lac Pontchartrain, gonflé, soit en hiver, soit en été, par certains orages ou par l'action de certains vents. Qui que nous soyons, particuliers ou gouvernement, notre principale affaire est de combattre les conséquences désastreuses qui découlent, naturellement, fatalement, de cette fausse situation. Au fond, il n'y a pas au monde d'autre œuvre civilisatrice que celle-là, et tout gouvernement qui néglige de l'accomplir, se rend coupable de lèse-civilisation. Les Hollandais ont merveilleusement rempli leur devoir; pourquoi ne remplirions nous pas aussi fidèlement le nôtre? N'avons-nous pas, comme eux, le souci de l'avenir de notre pays, de nos familles—avenir qui dépend, presqu'entièrement, de l'énergie, de la vigilance que nous apportons dans nos luttes contre les assauts de la nature? Elle est ignorante, aveugle, cette nature; elle ne sait ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle peut faire. Nous avons sur elle l'avantage incalculable de l'intelligence, de la force morale; nous savons non seulement que notre devoir est de la dompter, mais que nous avons, sous la main, tous les moyens de le faire. Nous n'avons pas besoin d'aller bien loin pour les trouver: c'est elle-même qui nous les fournit, inconsciemment, maladroitement, sur place; et nous nous laisserions ainsi vaincre par elle! Serions nous à ce point dépourvus de l'intelligence de nos intérêts les plus légitimes, du sentiment de nos responsabilités vis-à-vis de la communauté, vis-à-vis des étrangers, vis-à-vis de nos familles, vis-à-vis de nous-mêmes?

Nos obligations ne se bornent pas à la lutte contre le fleuve et le lac, mais contre les inondations qui, au centre même de l'emplacement sur lequel s'élève la ville, entre le Mississippi et le Pontchartrain, sont la conséquence des pluies torrentielles qui s'abattent, trop souvent, sur nos rues. La Nouvelle-Orléans forme, malheureusement, entre le plateau de la Métairie et les levées du fleuve, une vallée peu profonde, mais large, où s'accumulent rapidement les eaux. Presque tous les ans—assez souvent même, deux ou trois fois par an, ces vastes terrains, forcément déserts et incultes, malgré leur étonnante fertilité, sont couverts de plusieurs pieds d'eau du ciel.

Les voitures de nos jardiniers, de nos laitiers, peuvent à peine circuler, au milieu de ce lac qui se forme en bien peu d'heures, mais qui met de trop longues journées à s'écouler. Que de fois nous avons vu les habitants, trop rares, de ces parages, obligés de voyager en esquif pour venir dans le quartier commerçant vaquer à leurs affaires!

Et voilà près d'un siècle que dure cette situation, aussi honteuse qu'intolérable, sans que nous ayons su, ou plutôt voulu la faire cesser, car nous n'ignorons rien de ce qu'il faut faire pour remédier à tous ces maux, et aucune des ressources matérielles ou financières ne nous fait défaut. Les seuls obstacles nous viennent de nous-mêmes, de notre apathie, de notre mauvaise administration, du maladroit emploi de nos fonds publics, de notre manie de nous désintéresser des affaires publiques, et de les laisser tomber entre des mains impuissantes ou inhabiles.

La déperdition des richesses qui en résulte, est incalculable. La propriété foncière n'a pas la moitié de sa valeur intrinsèque; de vastes terrains qui devraient être habités, restent déserts; des milliers d'acres fertiles sont incultes. L'industrie maraîchère — une des plus précieuses ressources de la Nouvelle-Orléans — est dans le marasme. On ne rencontre que des trous, des fondrières, là où l'on s'attend à trouver de superbes avenues, et un bon tiers de la ville n'est qu'un éternel marécage. Le nouveau comité de drainage s'occupe, dit-on, d'améliorer cet état de choses; il a récemment, donné signe de vie. Nous le croyons animé de très bonnes intentions et guidé par un zèle éclairé. Réussira-t-il mieux que ses prédécesseurs? Nous le souhaitons de toute notre âme.

Assez et trop d'efforts infructueux et d'inutiles coups d'épée dans l'eau. Le temps des résolutions stériles est passé; l'heure a sonné de l'action sérieuse, efficace.

Les Cancers, les tumeurs cancéreuses, sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Une petite voie d'eau fait parfois sombrer un navire, si elle n'est pas promptement fermée. Il est également vrai qu'il est urgent de traiter à temps rhumes et toux par l'usage du sirop pectoral balsamique de Ducongé.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 21 février:

La première partie de la semaine qui vient de s'écouler, a été claire et d'une douceur printanière. On avait pu croire, un instant, que les champs inondés allaient être enfin débarrassés. Il n'en a rien été. La chaleur était trop forte pour la saison; la pluie a recommencé, cette semaine. Les planteurs en sont désolés; ils ne peuvent ni labourer, ni semer.

—Les chiffres définitifs, sur la récolte de sucre de cette année, ne sont pas encore bien arrêtés. On a lieu de croire qu'il dépassera 400,000 boucauts, contre 235,448 en 1889. Jamais un acre, en général, n'a donné un pareil rendement; on n'a eu, dans le passé, que deux récoltes supérieures à celle de 1890, mais, alors, il y avait beaucoup de terres en culture: en 1853, où l'on a eu 449,324 boucauts; puis, en 1861, où l'on en a eu 459,419.

—D'après le rapport de la raffinerie Caffery, paroisse Ste-Marie, l'extraction du jus, à la tonne, a été de 75 pour cent. La tonne a donné 193 livres, et l'intérêt, sur le capital, avancé a été de 14 pour cent.

On a fait près de 7,000,000 de livres, et il est resté plus d'un million de livres dans la bagasse. Tout indique, donc, que si l'on fait quelques améliorations à la raffinerie Caffery, ce sera dans le sens de la diffusion.

—Les paroisses Assomption et Ascension sont toujours, à peu près, les premières paroisses sucrières de l'Etat. Il est donc tout naturel qu'elles désirent obtenir une grande usine centrale dans le genre de celle de Ste-Marie; aussi les planteurs de cette région se sont-ils assemblés près de Belle Rose; ils représentaient plus de 10,000 acres et plus de 70,000 tonnes de cannes. Il a été décidé que les propriétaires du 10ème ward d'Assomption et d'une partie du 3ème ward d'Ascension, désireux de posséder une usine centrale, et déterminés à tous les sacrifices possibles pour la posséder, offrent leurs services à tout capitaliste qui voudra bien placer son argent dans une pareille entreprise. Il sera, immédiatement, choisi un emplacement pour cette usine—le plus favorable que l'on pourra trouver.

—Tout concourt à forcer les planteurs à faire plus de sucre, de première qualité et à bon marché: non-seulement le nouveau tarif, avec sa prime accordée seulement à un produit polarisant un haut degré, mais aussi le bas prix du sucre, sur le marché; aussi, jamais les fabricants en machines pour sucreries n'ont reçu tant d'ordres que cette année. Au premier rang des habitations qui ont commandé des machines nouvelles, il faut placer Evan Hall; MM. Morvan et Levert, paroisse Lafourche; Madewood, à M. Slewelling Pugh, paroisse Assomption; Belle Grove, à M. J. M. McBride.

M. J. P. Kearney, vient d'acheter l'habitation Bellechasse $64,000. C'est une admirable propriété, située à 20 milles au dessous d'Alger et contenant 5,000 acres. Elle a beaucoup de terrain bien boisé, de superbes cypres. On y a fait 925,000 livres, en 1889; et en 1890, 1,500,000. M. Kearney qui va la transformer, compte sur 2 à 3,000,000 de livres, l'automne prochain.

—Nous lisons, dans l'*American*, de Lac Charles:

M. Ledoux, qui a exploité, pendant 23 ans, une habitation sucrière dans la paroisse St-Martin, et qui s'est établi, depuis six ans, dans la paroisse Calcasieu, où il s'est livré à la même industrie, nous déclare que Calcasieu est une région qui vaut mieux que celle du Têche pour la production de la canne. 1, on y produit autant, sinon plus de cannes; 2, la qualité de produit y est meilleure que sur le Têche. Elle donne, à l'analyse, 15 pour cent de plus de matière saccharine; la terre y est plus facilement drainée, plus facilement cultivée, et un homme y fait autant de besogne que deux, sur le Têche.

De nombreux fermiers sont du même avis que M. Le Doux. Ajoutons à cela que la terre est meilleure marché, et que nous avons, partout, des cours d'eau, en abondance pour expédier nos produits. Pourquoi donc ne s'élèverait-il pas, à Lac Charles une usine centrale? Nos fermiers commencent à comprendre les avantages de la culture de la canne parmi nous; ils sont d'avis qu'il nous y faudrait, le plus tôt possible, un établissement comme celui de Franklin. Le riz et le sucre sont deux produits importants, d'un rapport certain.

Nous avons le Kansas City, Watkins et Gulf qui va nous apporter, de l'Ouest, la farine, les viandes et les autres nécessités de la vie; en revanche, nous leur expédierons notre riz, notre sucre, nos bois, nos fruits, nos légumes. Ces relations commerciales ne peuvent qu'être utiles aux deux grandes régions du pays, sceller leur union, et doubler leur prospérité.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 21 février:

Pendant les trois derniers jours—y compris les nuits—de la semaine dernière, il a plu presque continuellement. Déjà beaucoup croyaient à un nouveau déluge, quand le ciel s'est nettoyé. Le soleil a pu, depuis, sécher la belle boue qui recouvrait le coin du globe que nous habitons, mais son règne n'est pas souverain, et, bien souvent, il disparaît derrière les nuages menaçants qui inspirent une sorte de terreur à ceux qui les regardent. Avec cela il fait une température lourde, assommante, comme il en fait généralement au début du printemps. Chacun serait heureux que ce fût le printemps, mais le printemps pour vrai, sans arrière-pensée, sans gelée blanche en réserve pour tuer les jeunes bourgeons.

Le beau temps ferait maintenant l'affaire de tout le monde. Le travail des champs est déjà bien en retard, et, travailleurs, comme propriétaires, seraient bien contents de le voir commencer.

Le fleuve monte, tout doucement, sans emportement, et fait prévoir, dès maintenant, qu'il sera bientôt très haut. Est-ce à dire qu'il sera terrible et redoutable comme il se fait quelquefois? Nos autorités fluviales—c'est-à-dire les ingénieurs que le gouvernement a chargés de nous protéger contre les dévastations du Père des Eaux—prétendent que nous aurions tort de nous inquiéter des allures du fleuve; qu'au contraire, nous devrions nous féliciter de le voir monter à cette saison, car si la hausse peut gêner quelques travaux en retard, elle est, en même temps, un indice que les eaux qui doivent nécessairement couler dans le Mississippi, ce printemps, s'échappent graduellement déjà. Cela nous assurera, par la régularité des écoulements, une passée très douce de ces eaux, et nos levées ne seront pas mises au danger de rupture.

C'est là une théorie d'ingénieur soumis à l'*interview*, ce terrible système d'extraction d'opinions plus ou moins sincères. Le Mississippi n'a pas l'habitude d'avoir une règle de conduite tracée à l'avance, et nul, pas même le plus habile des ingénieurs chargés de surveiller, ne saurait dire comment il charriera ses eaux. Le temps le guide, en grande mesure, et, le plus souvent, il fait le contraire de ce que l'on attend de lui.

—Une charmante lettre de faire part du mariage de M. Jules Roussel et de Mlle Marie Ida Schexnaydre, qui a été célébré, à l'église St-Jean-Baptiste, le 2 février, s'étant égarée en route, nous est parvenue trop tard pour annoncer ce joyeux événement plus tôt. Bien qu'en retard, ce n'est pas moins sincèrement que nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

—Les inspecteurs des routes des deux rives de notre paroisse, sont scandalisés de l'état déplorable dans lequel les propriétaires ont laissé tomber leurs chemins, et ils se sont promis que le printemps reverrait ces chemins dans toute leur gloire. C'est dans ce but louable qu'ils nous prient d'inviter chaque propriétaire à profiter du beau temps pour réparer sa route. Ils sont décidés à sévir contre les négligents.

—Dimanche dernier, un terrible accident est arrivé dans la paroisse Iberville et plonge dans le deuil une famille des plus estimées de notre paroisse. Dans une pièce de la maison qu'ils habitent, paroisse Iberville, étaient Sosthène Berthelot, garçon de 18 ans, et son cousin, Joseph Benjamin Berthelot; sur une table, se trouvait un vieux fusil au sujet duquel ils parlaient. Benjamin Berthelot voulut prendre l'arme; au moment où il la saisissait, son pied glissa, et la secousse fit partir une des charges que contenait le fusil. Sosthène Berthelot demeura debout à la place qu'il occupait, sans donner le moindre signe qu'il avait été frappé; son cousin, ne soupçonnant nullement la gravité de l'accident, courut voir où le coup avait porté dans la porte, et ce fut que quand il se retourna qu'il vit du sang sur Sosthène. Comme il voulut s'assurer s'il l'avait blessé, celui-ci tomba: il était mort.

Les restes de la malheureuse victime de ce triste accident ont été transportés, lundi, dans notre paroisse, et déposés au cimetière St-Jean-Baptiste.

Abita Ice Manufacturing Co., Limited.—On lira dans notre feuille de ce jour la charte d'une corporation nouvelle qui a pris nom: "Abita Ice Manufacturing Company, Limited", et dont les fondateurs, des hommes entourés de respect, de considération, ne négligeront rien pour lui assurer longue et prospère carrière. La corporation en question, son titre le dit bien, fabriquera de la glace à Abita ou dans ses environs, avec les eaux minérales de ce coin béni de la Louisiane. Dans une ville comme la nôtre, où la consommation de glace est considérable, il est facile de prévoir quel succès attend la nouvelle compagnie industrielle, dont le produit sera recherché par les gens bien portant pour l'agrément qu'ils y trouveront et par les gens délicats de santé pour les propriétés hygiéniques qu'ils lui demanderont.

La compagnie, nous le répétons, a à sa tête des négociants, des capitalistes, qui par leur entente des affaires, leur sagacité leur énergie, leur popularité, lui gagneront la faveur publique dès son entrée en opérations, et vite alors lui viendra le patronage des familles, des institutions, des grands établissements. La population entière doit applaudir à la création de la compagnie de fabrication de glace d'Abita; elle en bénéficiera largement.

La cure de la phthisie par le Dr Koch fixe l'attention du monde entier dans le moment, et cependant nous avons à la Nouvelle-Orléans depuis 50 ans un remède souverain pour les rhumes, la toux et la phthisie; nous voulons parler du sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

LES CHEVAUX COURONNÉS.—Dès que l'accident est survenu, reconduire le cheval à l'écurie, laver la blessure à l'eau froide pour la nettoyer, sans l'irriter par aucune friction; essuyer ensuite avec un linge doux; mettre une couche de coton bien cardé, d'environ un travers de doigt d'épaisseur, fixer le coton par une large bande de flanelle; recouvrir le tout d'une genouillère en peau, afin de le préserver des coups. Laisser reposer l'animal pendant trois jours, sans toucher à l'appareil. Au bout de ce temps, lever la genouillère et le bandage; enlever ensuite, délicatement, le coton autour de la plaie, sans toucher à la croûte qui se sera formée; promener le cheval au pas, afin que la croûte ne se rompe pas, puis mettre une nouvelle couche de coton sans enlever celui qui adhère à la croûte; remettre le bandage et la genouillère. En douze ou treize jours, la croûte tombe, et l'on voit dessous une peau nouvelle recouverte de poils sans aucun changement, même dans la couleur.

LE REMÈDE DU DR. KOCH. OPINION DE DEUX SOMMITÉS MÉDICALES DE FRANCE.—Le remède Koch a été l'objet, à Paris, d'un nouveau jugement porté par les docteurs Germain Sée et Talamon; en voici le résumé:

"Koch a réussi à extraire des cultures tuberculeuses une substance qui a une action puissante et indiscutable sur les lésions tuberculeuses. Il n'est nullement démontré que cette action soit utile; mais il est dès à présent certain qu'elle peut être très nuisible.

"Il est indiscutable, en tout cas, que les effets nuisibles l'emportent sur l'effet utile.

"Il serait très regrettable qu'on ne trouvât pas le moyen d'utiliser thérapeutiquement un moyen d'action aussi puissant.

"Nous sommes convaincus, pour notre part, qu'on y arrivera.

"Mais la méthode actuellement mise en œuvre n'a fourni, jusqu'à ce jour, aucun résultat satisfaisant; elle est de plus souverainement dangereuse.

"La conclusion qui s'impose est la suivante: ou bien il faut modifier le mode d'emploi de la toxine de Koch, ou bien il faut y renoncer comme agent thérapeutique."

RUSSIE.—VOYAGEURS DE COMMERCE FRANÇAIS DANS LES PROVINCES DU MIDI.—LA VISITE DE L'ARCHIDUC FRANÇOIS-FERDINAND D'ESTE.—Parlant de la grande affluence de voyageurs de commerce français dans les provinces du midi de la Russie, l'*Abeille du Don*, qui paraît à Rostof, dit entre autres:

"Jamais encore nous n'avions reçu une telle affluence de voyageurs de commerce, d'agents, de commissionnaires français, comme à présent. Ce sont des représentants de diverses maisons de commerce et d'industrie qui parcourent notre pays pour y établir des relations solides avec la France. Autrefois, c'étaient des maisons autrichiennes et allemandes qui envoyaient ici leurs représentants; mais, dans ces trois dernières années, elles ont été supplantées par des maisons françaises. Il n'y a rien d'étonnant à cela. C'est la conséquence logique des sympathies franco-russes. Les cœurs des deux grandes nations battent à l'unisson."

Dans un article au sujet de la visite de l'archiduc François-Ferdinand d'Este, la *Gazette de Moscou* dit qu'elle est une nouvelle démarche faite dans le but de rechercher l'amitié de la Russie comme soutien de la triple alliance, la tentative de l'empereur Guillaume dans le même but n'ayant pas réussi.

"La triple alliance—conclut le journal russe—étant manifestement dirigée contre la Russie, que nous importe cette amitié? La Russie peut continuer à vivre comme elle a toujours vécu, pour son propre compte; elle peut continuer à persévérer dans son attitude expectante jusqu'à ce que l'occasion se présente, et laisser l'avenir à la Providence."

M. CRISPI.—OBSERVATION ET RÉPONSE A PROPOS DE SA POLITIQUE.—LA COLÈRE DE L'ANCIEN MINISTRE.—RETOUR A LA PROFESSION D'AVOCAT.—On raconte qu'au dernier bal de la Cour italienne, le comte Herbert de Bismarck, après avoir exprimé ses regrets sur la chute de M. Crispi, aurait dit:

"Sa politique étrangère était très bonne pour nous."

M. Bonghi aurait répliqué:

"Oui, mais sa politique intérieure était très étrange pour nous."

"Que la triple alliance continue, soit—dit le *Siècle*, de Paris; l'essentiel est que l'Europe apprenne d'où lui vient la paix, et quand Crispi tombe après Bismarck, elle devine bien d'où serait partie la guerre."

D'après une dépêche de Rome, 9 février:

Le roi a offert à M. Crispi un titre de noblesse pour le récompenser des services qu'il a rendus.

M. Crispi a refusé.

Plusieurs journaux racontent qu'en rentrant chez lui, après le vote de la Chambre, la colère de M. Crispi fut terrible, qu'il commença par chasser toutes les personnes qui attendaient dans son antichambre, s'emporta contre ses domestiques, qu'il congédia pour le 15 février, et brisa une foule d'objets de valeur, entre autres un vase japonais, dernier présent du Quirinal.

La première cause que va plaider M. Crispi, qui vient de rouvrir son cabinet d'avocat, serait celle de la Compagnie générale de navigation.

LE TRAITÉ FRANCO-HELLÉNIQUE.—Une dépêche d'Athènes, arrivée au quai d'Orsay, annonce que le Parlement hellénique a approuvé, en première lecture, la convention conclue avec la France pour l'importation des produits français en Grèce et *vice versa*.

La situation agricole en France.

Nous lisons, dans le *Journal du Havre*, du 10 février:

Les préoccupations des cultivateurs sont toujours les mêmes. Il faut remonter à une vingtaine d'années, c'est-à-dire à l'hiver de 1870 1871, pour retrouver une situation aussi généralement troublée. Ainsi que nous l'avons dit déjà, les renseignements sont encore contradictoires, relativement aux effets de l'hiver sur les blés, comme sur les récoltes fourragères. On peut, néanmoins, affirmer, aujourd'hui, déjà quelques faits généraux, dit le *Journal de l'Agriculture*.

L'action du froid a été variable sur les blés suivant qu'ils ont été semés plus ou moins tôt. Ici, ce sont les blés les plus avancés qui paraissent le plus atteints; ailleurs, c'est le contraire qui se produit; quant à la proportion dans laquelle la destruction est plus ou moins complète, elle varie aussi dans de grandes limites; toutefois, on peut, croyons-nous, être dans la vérité en affirmant qu'un tiers au moins des blés d'automne sont à refaire; dans quelques contrées, ces proportions seront augmentées; dans d'autres contrées, elle seront moindres.

En outre, un fait paraît acquis, c'est que les blés semés en lignes ont été beaucoup moins atteints que ceux semés à la volée. La période des jours pénibles n'est d'ailleurs pas achevée; c'est ainsi que dans la région du nord-est, on traverse encore, depuis une dizaine de jours, une période de gelées nocturnes ou de dégels diurnes, qui doivent être très mauvais pour les plantes. On aura donc de grandes quantités de champs à ensemencer de nouveau; aussi les prix des blés de printemps pour semences sont-ils partout en hausse.

Les blés qui n'auront pas été détruits par la gelée auront tous souffert des rigueurs de l'hiver. On devra donc leur donner une nouvelle vigueur par l'emploi d'engrais en couverture, surtout du nitrate de soude. Mais une grande circonspection s'impose dans l'emploi de cet engrais: non seulement des doses exagérées, mais des doses même seulement un peu trop fortes, présenteraient l'inconvénient de provoquer une végétation foliacée trop intense, d'entraîner la verse, et même d'empêcher le grain d'arriver à maturité.

D'autre part, on doit ne pas trop se hâter pour appliquer le nitrate de soude, et attendre le commencement du printemps. Dans tous les cas, on pourra le plus souvent se borner à appliquer seulement 100 kil. de nitrate de soude par hectare; les circonstances paraissent rares, dans lesquelles on pourrait élever la dose jusqu'à 200 kil. par hectare; cette dernière quantité est une limite qu'il serait tout à fait imprudent de dépasser.

LA NOUVELLE CHAMBRE ESPAGNOLE.—D'après la *Correspondencia*, la nouvelle Chambre espagnole comprendra 288 conservateurs et 156 membres de l'opposition.

Mise à l'épreuve.—Le sirop pectoral balsamique de Ducongé n'est plus à mettre à l'essai. Depuis cinquante ans il est en usage et n'a pas manqué de guérir promptement et d'une façon permanente toux et rhumes.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.

Les officiers et membres sont requis de se réunir avec Badge à leur salle, No 51 rue Bienville aujourd'hui mardi, à 4 heures de l'après-midi pour assister aux funérailles de leur frère JULES P. VEAZEY, âgé de 43 ans natif de la Louisiane.

Par ordre de A. L. TISSOT, Président.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
24 fév—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à la cathédrale St-Louis à 7 heures A. M. mercredi 25 Février 1891 pour le repos de l'âme de ANDRÉ JEUFFE. De la part de sa veuve et de ses enfants et de son beau père Joseph Dolesc.
24 fév—1 f.

GRAND'MESSE FUNÈBRE.

Une grand'messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St-Louis, lundi, 2 mars 1891, à 7 heures et demie A. M., pour le repos de l'âme de Mme ARTHUR DÉJAN. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de ses enfants.
24 fév—24 26 28—mars 1er

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent.
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—6 m

Succession du Dr George Howe.

Les créanciers et les débiteurs de cette succession sont respectivement priés de présenter leurs réclamations et de payer leurs comptes à la soussignée.

MME VEUVE HENRIETTE HOWE
Tutrice administrat.
Coin Chartres et Barthélemy.
15 fév—15 20 24

La barque italienne "San Prisco", capitaine Busacca, de Marseille, commencera son déchargement MARDI, le 24 courant, au pied de la rue Montegut, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "San Prisco", de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
22 fév—3f 67 et 69 rue Decatur.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice-Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assuré contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

M. Abascal,	H. Laroussini,
Edw. J. Bobet,	Jos. Bayle,
Jules Andrieu,	Gust. Pitot,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
F. J. Demarest,	Chas. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	Jules Tuyès.

21 fév '91—1 an

Solfège, Chant, Piano.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français ex-directeur du Cercle de la Harpe Eolienne, du Cercle Gounod, du "N. O. Amateur Opera Co," pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue nord Derbigny.
29 nov.—3 m—Dim Mar Jeu

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 nov—

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLÉANS—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL SOIT SU que le douzième jour du mois de février en l'an du Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-onze, et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique, le cent quinzième, devant moi, Martin Voorhies, notaire, dûment commissionné et assermenté, en et pour la susdite paroisse, y demeurant, et en la présence des témoins ci-après nommés et signataires, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ici apposés qui ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation des corporations pour des travaux d'amélioration et d'utilité publiques, elles forment et organisent une corporation sous les conditions et articles suivants:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de la corporation est ici déclaré être "The Abita Ice Manufacturing Company, Limited".

ARTICLE II.

Le domicile légal de la dite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Son président est l'officier désigné auquel seront servis toutes citations et tous documents d'un caractère légal.

La dite corporation existera possèdera le droit de succession, et en jouira, sous son nom d'incorporation, pendant une durée de vingt-un ans, à partir de la date indiquée et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivie, avoir un sceau et en faire usage, lequel pourra être détruit ou modifié à son gré; posséder, recevoir, acquérir et transférer, aussi bien que louer, hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété mobilière et immobilière et aussi acquérir, avoir et s'en servir, telles inventions ou lettres patentes, qui peuvent être considérées nécessaires à la conduite de ses affaires.

ARTICLE III

Les objets et buts de cette corporation et la nature de ses affaires sont ici déclarées être la fabrication de la glace avec des eaux minérales d'Abita ou des environs en la paroisse St Tammany, en cet Etat, ainsi que la dite corporation le voudra.

ARTICLE IV

Le fonds-capital de cette corporation est fixé à cinquante mille dollars représentés par cinq mille actions de dix dollars chacune, payables de la façon et en sommes que désignera le Conseil de Direction, soit en argent ou en travail exécuté ou bien encore en propriété transférée à la corporation. Tout actionnaire refusant ou négligeant de faire un de ses versements quand avis lui en sera donné, perdra au profit de la corporation son titre à ses actions, après les trente jours qui suivront la notification qu'il recevra du secrétaire.

Cette corporation pourra commencer ses opérations et entrer dans les affaires dès que quinze cents actions de son capital auront été placées, et que cette charte aura été enregistrée et publiée conformément à la loi.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou erreurs de cette corporation pour une somme excédant le reliquat qu'il devra sur ses actions.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs incorporés de cette corporation, excepté ce qui est ici limité, seront placés en et exercés par un Conseil de Direction qui se composera de cinq directeurs, chacun desquels ne possèdera pas moins de quinze actions du fonds capital. Et aucun directeur ne sera éligible s'il n'a en à lui quinze actions au moins quinze jours avant l'élection. Une majorité du Conseil constituera un quorum pour l'expédition des affaires; et toute vacance se produisant dans son sein, par une cause quelconque, sera remplie par les directeurs restant. Tout directeur qui s'abstiendra d'assister à trois assemblées consécutives, sans l'assentiment du Conseil, sera considéré comme s'étant démis de sa qualité.

Le Conseil de Direction nommera par une majorité de tout le Conseil, un de ses membres président de la corporation et un autre vice-président. Il choisira également un secrétaire un trésorier et tout autre officier commis et agents qu'il jugera nécessaire; définira leurs devoirs, fixera leurs salaires, et les destituera à sa volonté. Il pourra accorder pour l'expédition des affaires de la corporation à des commissions de son propre sein, ou à ses officiers ou agents, tels pouvoirs qu'il jugera convenable, pourra également nommer des agents à l'Etat ou en dehors aux conditions qu'il désignera. Et le dit Conseil aura plein pouvoir de faire et d'ordonner des règlements pour la gouverne de cette corporation, et de les altérer et de les amender à son gré.

Le Conseil de Direction est en outre spécialement autorisé à contracter avec et acheter des propriétaires, aux conditions qu'il jugera convenable, le droit exclusif de fabriquer et de vendre de la glace en l'Etat de la Louisiane avec des eaux minérales, conformément aux lettres patentes données par les Etats-Unis, aussi à acquérir de la propriété immobilière, de même que ce qui peut être nécessaire à l'organisation des usines requises à fabriquer la dite glace et pour tous autres objets et payer ces objets en plein avec des actions de la corporation intégralement payées.

ARTICLE VI.

Les actionnaires ci après nommés constituent le Conseil de Direction et conserveront leur mandat jusqu'au premier lundi du mois de décembre 1892, savoir: MM Louis R Sassi, Edouard Enderle, Martin Voorhies, J. Eugène Tourné et Martin Leroy.

Le 1er lundi de novembre 1892 et tous les ans subséquemment, avis pendant quinze jours ayant été donné deux fois par semaine dans deux des journaux quotidiens de la ville, une élection de directeurs aura lieu dans le bureau de la Compagnie, en cette ville, qui serviront l'année suivante. Une pluralité de votes, un vote par action donné par l'actionnaire ou son fondé de pouvoir suffira pour élire un directeur, et si pour une cause quelconque la dite élection n'aboutissait pas, la réunion des directeurs dans ce but pourra être ajournée à quinze jours plus tard avis en étant donné dans deux journaux quotidiens ainsi qu'il est pourvu plus haut, jusqu'à ce qu'une élection valide ait lieu. Toutes élections auront lieu par ballotage sous la surveillance de trois actionnaires (non directeurs) nommés par le conseil de direction; et les directeurs alors élus entreront en fonctions le premier lundi de décembre suivant, ou le plus tôt possible après.

ARTICLE VII.

Cette charte pourra être altérée ou amendée, ou la corporation dissoute, par un vote des deux tiers des actions représentées, à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, après trente jours d'avis publié deux fois par semaine dans deux feuilles quotidiennes de cette ville; et, en cas d'une liquidation d'affaires, les actionnaires à cette assemblée nommeront comme commissaires trois des leurs dont les devoirs seront de liquider finalement toutes les affaires de la corporation, à telles conditions et de telle façon qu'il aura été convenu à l'assemblée par une majorité des actions représentées.

Les stipulations dans cet article ne seront applicables que dans l'éventualité d'une dissolution ou de l'expiration de la durée de la Charte.

Ainsi fait et passé en mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour et la date écrits ci-dessus en premier lieu, en la présence de MM. Bernard Stone et Lucien J. Voorhies, témoins compétents, domiciliés en cette ville, qui ont signé ce présent document, ensemble avec les personnes et moi, notaire, après l'avoir tout lu.

Témoins
BERNARD STONE.
LUCIEN J. VOORHIES
M VOORHIES, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation ci dessus de la "ABITA ICE MANUFACTURING CO., LIMITED" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, livre 444, folio 122.

Nouvelle Orléans, 13 février 1891.
[Sceau] Signé GEO. GUINAULT, R. M.

Je, Martin Voorhies, notaire en et pour la ville et la paroisse d'Orléans certifie que ce qui précède est une copie vraie et exacte de l'acte original existant et enregistré dans les archives de mon bureau et du certificat d'enregistrement.

En foi de quoi, j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau, ce 14me jour de février 1891.

{SCEAU} M. VOORHIES, Notaire.
24 fév—5f en 30j

SOARDS' 1891 NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
20 fév—

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 90—1 an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1er nov90—1 an—mer jeu dim

LEOPOLD LEVY.

Le Magasin de Tapis le meilleur marché de la ville. Le plus vaste Stock de Tapis, de Nattes et de Stores de Fenêtre le plus grand au Sud,
Et la maison reconnue la meilleur marché au Sud.

Tapis de tous genres et de dessins exquis, Nattes à 12½c la yarde et plus.
Jolis Stores de Fenêtres, complets, à 50c.
Tringles de Corniches, complètes, à 50c.
Rideaux de Dentelle, Portières et Rugs, par milliers.
Toiles Cirées, 15, 18 et 24 pieds de largeur; Nattes Coco, Nattes de fantaisie et simples, de toutes grandeurs, chez

LEOPOLD LEVY,
133 RUE DU CANAL.
13oct1890—1an—DMaJ

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices	$1,006,098 32
Total de l'actif	1,068,260 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni solliciteurs, ni courtiers; la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

JAS. I. DAY, Président.
L. M. FINLEY, Vice-Président.
24 janv—1m H. CARPENTER, Secrétaire.

P. WERLEIN,
185 rue du Canal.

LES MEILLEURS PIANOS. | LES MEILLEURES ORGUES.
PRIX MODIQUES. | CONDITIONS FACILES.
ACCORDS. | REPARATIONS.
12 janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

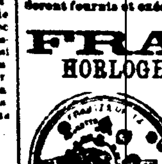

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov 90—1 an—dim mer jeu

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan 91—1 an

DES FAITS, PAS DE FICTION!

Allez où vous trouverez le plus vaste assortiment qui vous permettra de faire votre choix. La maison de meubles la plus ancienne, la plus sûre, est la plus grande au Sud.

Nous avons le plus grand stock d'ameublements français de chambres à coucher, lits Victoria; le plus grand stock d'ameublements de salons, de salles à manger, de corridors, de bibliothèques; le plus grand stock de lits fermant et de lavabos patentés allant avec ces derniers; le plus grand stock des marchandises suivantes: Meubles de salon (Mantel cabinets), Bureaux pour dames et Toilettes françaises pour dames, Chiffonnières, Glaces (Cheval), Piédestaux, Chevalets, Ecrans, Pupitres de musiciens, Tables pour se raser, Boîtes de porcelaine et d'argenterie, Tables de fantaisie, Marchandises de tous genres en rotin, Miroirs français et allemands, Articles pour tapissiers, Meubles de bureau de tous genres, et un assortiment complet de Marchandises pour usage de plantations.

Les meubles ci dessus énumérés sont de tous genres, Antiques, Modernes, Seizième Siècle, bois de rose, acajou, noyer, merisier, chêne antique et cremona. Nous en avons un grand stock et sommes anxieux de vendre. Venez examiner nos marchandises et vous informer de nos prix; vous verrez que vous ne pouvez pas avoir ailleurs de meilleur marché en cette ville ou à la campagne.

B. J. MONTGOMERY & CO.,
Nos 83, 85 et 87 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
25 jan—1an—Dim Mar Ven

SEMENCE DE RIZ!!
Choix du Honduras et de la Caroline.
SEMENCE DE RIZ.
A vendre par JOSEPH BUHLER,
Planters' Rice Mill, 62 rue Decatur.
10 fév—1m

PENSION PRIVÉE,
—Tenue par—
Mme J. H. TOURNÉ,
217......Rue Baronne......217
PRIX MODIQUES.
Cette pension est centralement située et présente de nombreux avantages sous le rapport du logement et du service. N'y sont reçues que des personnes de la meilleure éducation et parfaitement recommandées. 3 fév—

A vendre.
Pour cause de départ.
Le magasin de quincaillerie et fournitures de ménage, situé No 222 rue Royale.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
10 fév—1 mois—mar jeu dim PP

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
30 oct—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaires-Editeurs: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 100 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

Banque des Citoyens de la Louisiane
—Nouvelle-Orléans, 20 février 1891.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction, tenue ce jour, M. A. A. LELONG a été élu caissier de la banque
31 fév—6f G. W. NOTT, Président.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 o 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Mme D. Bidwell......Directrice et Propriétaire
A. Roig......Gérant
—Commençant dimanche, 22 février—
Matinées Usuelles.
—E. E. RICE'S—
BEAUTIFUL EVANGELINE!
Un monde d'Attractions Captivantes,
Costumes Magnifiques et Etincelants,
Grands et Nouveaux Décors.
40 Grands Artistes—Un Fort Chœur.
Dimanche, 1er mars—MARIE GREENWOOD OPERA COMPANY. 21 fév—

THEATRE ST-CHARLES.
Mme D. Bidwell......Propriétaire et directrice
A. Roig......Gérant
Commençant Dimanche, 22 Février.
ONE OF THE BRAVEST!
De Chas McCarthy.
Acteur et comédien renommé
CHARLES McCARTHY,
Dans le rôle de LARRY HOWARD le pompier Secondé par une troupe de comédiens de première classe, y compris le célèbre et le seul WILLIAM CRONIN.
Machine à vapeur, voiture à tuyaux, trois magnifiques chevaux sur la scène.
Dimanche, 1er mars GOLDEN GULCH.
21 fév—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Le roi des Serpents à sonnettes. L'homme aux articulations disloquées. Le mangeur de verres. L'homme tatoué. The living Sloth. Mouton quatre cornes. Trois nouvelles Illusions. Théâtre, Jos Guichard's et Smith et Fuller Musical Company.
19 fév—

Agence d'assurance non compact de
JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.
JAMES PRÉVOST.
13 août—1 an—dim mer ven

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances TEUTONIA,
De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$183,922 30
Sur risques de mer		22,707 70
Sur risques de rivière		25,897 70
		$232,510 70
Ajouté, primes non expirées pour 1889		74,103 00
		$306,613 70
A déduire—		
Pertes de feu payées	$61,592 37	
Pertes de mer payées	4,942 66	
Pertes de rivière payées	13 193 69	
Réassurances	30,796 11	
Commissions	21,063 88	
Primes remises	20 240 26	
Taxes et licences	11,906 53	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	7,804 46	
Profits et pertes	879 33	172,521 29
		$134 092 41
Réservé pour primes non expirées 31 décembre 1890		$84,723 00
Dix pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année		25,000 00
Réservé pour pertes non ajustées		16,296 00
Surplus		8,073 41
		$134 092 41

ACTIF.

Comptant en main	$38,104 53
81,000 bons de ville consolidés de la N. O. (Crassman), valeur sur le marché	65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N. O., valeur sur le marché	62,000 00
30,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis, valeur sur le marché	36,500 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane valeur sur le marché	111,900 00
10,200 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad valeur sur le marché	10,506 00
Bons-certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks	3,742 25
Propriétés foncières	41,362 50
Prêts sur hypothèque	42 791 66
Prêts sur gages	12,200 00
Primes en cours de collection	23,774 92
Billets à primes et comptes à recevoir	4,139 55
Meubles de bureau	1,000 00
	$552,097 41

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Fonds de réserves	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	84,723 00
Intérêt sur dividende non payé	505 00
Pertes non ajustées	16,296 00
Surplus	8,073 41
Intérêt sur fonds capital dû en Janvier 1891	12,500 00
	$452,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

WM B. SCHMIDT, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS.

H. Beddig,	Isaac Levy,
Theo. Berckson,	C. H. Miller,
Anton Braun,	Albert P. Noll,
J. B. Camors,	Frank Roder,
M. Frank,	J. E. Rougstorff,
B. Fretscher,	Louis Rach,
C. B. Fisher,	Wm B. Schmidt,
H. R. Gogreve,	H. Schulze,
S. Hyman,	J. G. Spor,
F. Jaecke,	Jas J. Schmidt,
Julius Keiffer,	C. H. Schenck,
J. H. Keller,	Hy Wellmann.

13 jan—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1891.

Liste de publications:

Anthony, Ambroise	Darrien, Jean-Baptiste
Bilaval	Alexandre, Fachan
Broca, Bertrand	François, Fachan
Cieutat, Jean-Baptiste	Fachan, Henry
Cieutat, Pierre	Gourdon, Emile
Dallier, Pierre	Humberdot, (Delle)
Dallier, Jean Marie	Lataillo, Jean
Dallier, Jean	Meseral Françoise (née Capelle)
Delesse, Jean (Veuve de) née Marie Gardères	Paquet, Eugène
Ducellier, Charles Philippe	

LETTRES.

Bollender, Barbara (Hervermann)	Jacquet, Désiré Pitre, Louis
Chambonnet, Félix	

N.B.—Afin d'éviter les retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

20 janvier 1891.
Le Consul de France,
Signé: A. SCHMID.

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans, traite et guérit toutes les maladies d'un caractère privé et celles des reins et de la vessie, la spermatorrhée, rétentions d'urine, impuissance, etc., maladies de femmes et irrégularités promptement soulagées.

Pilules régulatrices du Dr Perez pour les femmes, le plus sûr de tous les remèdes, vendues pour toutes les irrégularités des femmes. Prix: $1 la bouteille. Dr Perez, 15 rue Sud Rampart. 18 déc—1 an

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE—Matinées Mercredi et Samedi.—La sensation du siècle! Wm Fleron's New York Theatre Version. THE CLEMENCEAU CASE. A 8 P. M., La Vierge. A 8:30 P. M., Le Page. A 9 P. M., Le Modèle. A 9 15 P. M., La Fiancée. A 9:45 P. M., La Femme. A 10 15, La Sirène. LAURA BIGGAR, comme la séduisante IZA, le modèle. Magnifique production sous la direction de Wm A. Brady. Dimanche 1er mars—JOHN L. SULLIVAN. 22 fév—

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après le édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfèrera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

Publié et prêt à être livré au Public:
Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépendant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.

Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.

Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites le demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente, l'ouvrage étant vendu par abonnement.

L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin Camp.
14 sept—

Wm. Bogel, Prés. Thos. Pickles, V. Prés.
W. W. Birchfield, Sec.
RUE DU CANAL, 111.
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes-Pharmaciens.
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
Dépôt d'eaux minérales des sources Tate Epsom et Bartlette.
Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL 111
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien.

Ces pilules dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulant ou les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes les phases variées.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 30c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited,
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis.
14 janv—

LOUIS GRUNEWALD & CIE
LIMITÉE.
Pianos et Orgues

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS:
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fisher, Franz, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

SCIENTIFIC AMERICAN
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
88 RUE TCHOUPITOULAS.